

—POLITIQUE-SUISSE

Mercredi 13 février 2008

—COMPTES DE LA CONFÉDÉRATION -**—Avec un solde de trois milliards, les recettes fédérales explosent**

Grâce à la croissance, l'excédent est de 4,1 milliards de francs. C'est le meilleur résultat de ces 15 dernières années.

—Pierre Pauchard à berne

Le compte est bon. Plus de recettes et moins de dépenses que prévu: Hans-Rudolf Merz peut savourer ces chiffres. La Confédération a engrangé, au cours de l'année 2007, un excédent de 4,1 milliards de francs. C'est le meilleur résultat de ces 15 dernières années. Et il faut encore ajouter à cette somme qui dépasse de loin les prévisions budgétaires la rentrée extraordinaire des 764 millions réalisés par la vente d'actions Swisscom.

Rentrées supplémentaires et économies

Le budget 2007 prévoyait un excédent de recettes de 900 millions. Le résultat final indique donc une différence énorme de 3,2 milliards! Le ministre des Finances a donné, hier, une explication générale. «Cette différence est due pour deux tiers à des recettes supplémentaires et pour un tiers à des dépenses moins importantes que prévu.» Comme lors des exercices précédents, Hans-Rudolf Merz a pu, avec satisfaction, revoir ses pronostics à la hausse. Il tire de cette situation une constatation plaisante: «D'année en année, cela fait de plus en plus plaisir de présenter les comptes.»

Ces recettes supplémentaires s'expliquent par la bonne conjoncture et les 3,9% de croissance nominale du PIB, une hausse bien plus importante que les 2,8% retenus lors de l'élaboration du budget 2007. L'écart le plus important est enregistré par l'impôt anticipé, en raison de l'augmentation des dividendes versés. Le dynamisme qui a donné un coup de fouet à l'économie suisse ces deux dernières années se répercute aussi sur l'impôt fédéral direct, dont les recettes ont augmenté de plus de 8%, la TVA et les autres taxes sur la consommation (essence, tabac, bière).

L'intérêt de ce genre d'exercice est toujours de décortiquer les résultats. Par exemple, qu'a rapporté le droit de timbre, qui oblitère depuis des décennies, selon les milieux économiques, le développement de la place financière suisse? Cette taxe frappe différents types de transactions financières et a pour conséquence logique de les éloigner du pays. C'est le problème général du droit de timbre. Il rapporte gros et, par conséquent, le Conseil fédéral refuse de l'abolir, ou alors il exige des compensations.

Actuellement, il y a deux textes parlementaires qui le remettent en question. Il s'agit d'abord de l'initiative du conseiller aux Etats PDC Bruno Frick. Celui-ci demande que les financements effectués dans le cadre d'un groupe soient exonérés du droit de timbre. Et le conseiller national radical Gerold Bührer a déposé une motion préconisant la suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre. Justement, mardi, la Commission de l'économie a reporté sa décision concernant ces deux textes parlementaires, au vu de la proximité de la votation sur la fiscalité des entreprises.

Le droit de timbre a rendu moins que budgeté

Le droit de timbre a rapporté 2,9 milliards en 2006 et 3 en 2007. C'est curieux, car la somme prévue au budget, pour l'année passée, était de 3,2 milliards. Hans-Rudolf Merz explique cette différence par l'évolution des droits de timbre de négociation. En effet,

l'augmentation des possibilités de placements exonérés d'impôts (par exemple certains produits structurés, fonds de placement toujours plus répandus) s'est répercutée négativement sur les recettes. (Lire également l'éditorial en page 12.)

Un tiers des dépenses à la prévoyance sociale

Après les recettes, les dépenses. En 2007, elles ont été inférieures de 1,1 milliard par rapport au budget. Le recul a touché en particulier les domaines des transports, de l'agriculture et de l'alimentation. Les projecteurs sont, chaque année, braqués sur la prévoyance sociale. Certes, le taux de chômage en Suisse est bas. Mais ce faible taux ne doit pas faire oublier que 500.000 Suisses reçoivent des rentes (AC, AI ou assistance), ce qui représente un huitième de la population active. La prévoyance sociale enregistre ainsi une croissance des dépenses de 4,3% et elle représente près d'un tiers, 31,4% exactement, des dépenses ordinaires 2007.

Les effectifs maigrissent

Les effectifs de l'administration fédérale diminuent toujours. Hans-Rudolf Merz poursuit sa politique de réduction. L'an passé, 272 postes équivalents plein temps ont été supprimés, par le jeu des fluctuations naturelles. A fin décembre, la Confédération comptait 32.104 collaborateurs (plein temps).

Quant à la dette, elle atteint 121 milliards. Malgré les 4,1 milliards engrangés, l'endettement de l'Etat n'a diminué que de 2,6 milliards. «Cette différence s'explique par l'adoption d'un nouveau modèle comptable adaptant la notion de dette aux normes internationales», a commenté le ministre des Finances. – (PP)